

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 18 janvier 1894.

La Foire aux Elections

Tout homme a dans le cœur un cochon qui sommeille (meille).

M'est avis qu'il ne sommeillait pas la semaine dernière, cet animal immonde mais délicieux qui, au dire du poète, symbolise en notre être les grossiers appétits ; il m'a paru qu'il était même joliment éveillé, car on a pu les voir déchaînées toutes les passions qui nous distinguent de la bête. Les sept péchés capitaux ont été commis avec un acharnement diabolique : envie et colère des candidats et des comités à l'égard les uns des autres. Orgueil de vouloir monopoliser le parfait candidat. Avarice des candidats qui, quoi qu'on en dise, ne paient point leurs fervents..... que sais-je encore ? et que ne s'est-il pas passé dans ce dévergondage furieux de notre bête humaine ? Quels enseignements pour les gens de sang-froid ! quelle bonne occasion pour les pessimistes de se faire de la bile au spectacle de ces petites turpitudes, mais aussi quel délicieux prétexte pour les bons philosophes, à se dilater la rate à la vue de tous ces moucheron qui bourdonnent, sifflent, se piquent et pour quoi, grands dieux !

Il est vraiment regrettable, et je le déplore plus que jamais, que nous n'ayons pas ici de caricaturiste. Il nous aurait offert, en ces temps d'élection, une série désopilante où sa verve aurait pu se donner librement carrière : le portrait des candidats ayant à la main un pot de pommade à l'usage des électeurs ; après le scrutin, celui des blakboulés avec un nez long, long et des autres avec un petit air suffisant et méprisant pour ceux à qui ils doivent leur élévation.

Puis la période électorale avec les disputes, les aménités, malhonnêtetés, polissonneries, calomnies, diffamations, insultes, etc., qui s'échangent d'une boutique à l'autre, dans cette véritable foire :

« Allons, messieurs, entrrrrrez tous (car les dames ne sont pas encore admises), c'est dans ce magnifique établissement que vous verrez le candidat phénomène, le seul, l'unique, qui n'a jamais fait que des bêtises, qui n'a jamais travaillé que pour lui, mais qui est animé des meilleures intentions, c'est le seul, l'unique, auprès duquel tous les autres ne sont que des voleurs et de vulgaires fumistes ! Et surtout n'allez pas à côté, la boutique est à louer. » (Un spectateur trouve que ces propos ne sont pas à louer du tout, et puis remarque judicieusement que « être à louer » signifie que ce n'est pas chose faite, ce qui n'est pas déjà si commun !)

Et en face donc :

« Ne vous laissez pas leurrer, messieurs, par les boniments trompeurs de certaines maisons sans vergogne qui vous vendraient des crottes de bique pour des pastilles de réglisse et qui affirment la supériorité de leur produit en débâtant leurs voisins ; c'est ici, ici seule-

ment qu'est le candidat parfait, qu'on se le dise ! »

Et plus loin, mêmes chansons. Assourdi, effaré par tout ce fracas, ces coups de gueule et ces coups de grosse caisse, aveuglé par ces enluminures criardes, rouges, vertes, oranges, on s'enfuit, souhaitant de voir le candidat fin de siècle, le candidat phonographique comme le bébé Jumeau, automatique et en fonte comme les bascules et à l'épreuve de la bombe, répétant, pour deux sous glissés dans son ventre (sans jeu de mot), l'opinion de ses mandants.

Voilà le dernier mot du progrès, le reste, voulez vous que je vous le dise, eh bien, c'est une sacrée fumisterie ; que sera-ce donc si nous avons jamais à élire des députés ?

Nous croyons savoir que notre ministre a été obligé de se rendre en France non seulement pour obtenir du gouvernement le dépôt immédiat, à la Chambre des Députés, des conventions passées entre le Bône-Guelma et le gouvernement tunisien, pour la construction et l'exploitation de nos chemins de fer projetés, mais encore pour faire ratifier par le ministre des Affaires Etrangères le contrat passé avec MM. Duparchy et Préalut pour l'achèvement des ports de Tunis, Sousse et Sfax.

Il paraît que, grâce aux intrigues de M. Château, qui aurait circonvenu le ministre des Affaires Etrangères, ce lui-ci ne voudrait pas ratifier la convention passée entre le gouvernement tunisien et les entrepreneurs Duparchy et Préalut.

On sait que M. Château figurait parmi les soumissionnaires pour l'adjudication des dits ports.

LES LENTEURS DE LA DOUANE

Il ne se passe pas de jour que nous ne recevions des plaintes contre la douane de Tunis — Tridon ne va pas manquer encore de dire que nous sommes payés pour écrire cet article, que nous tenons bottiques d'accusation louches, voir la suite dans la collection du journal qu'il rédige si bien ! — qui en prend véritablement à son aise avec le public.

En France, les administrations sont faites pour le public ; en Tunisie, c'est tout différent, c'est le public qui est fait pour les administrations..... notamment à la douane de Tunis.

Autrefois, avant l'ouverture du port, les personnes qui avaient des colis à retirer à la douane pouvaient espérer les avoir vingt-quatre ou trente-six heures après l'arrivée du paquebot à La Goulette, aujourd'hui à peine parviennent-elles à être en leur possession au bout de six et huit jours.

Et après combien de démarches encore, de temps perdu ?

Il est incroyable de se l'imaginer ! La Chambre de Commerce, dont c'est pourtant le devoir, n'a, dit-on pas le temps de s'occuper de ces petites choses qui arrêtent complètement le commerce.

Mais alors, à qui doivent s'adresser les commerçants que cette lenteur dans la remise de leurs marchandises gênent horriblement ?

Serait-ce, par hasard, au grand turc ?

Nous leur avons, conseillés nous, puisque leurs réclamations à la douane et à la

Chambre de Commerce sont jusqu'à ce jour restées sans effet, d'exposer leurs doléances à notre ministre qui saura bien, lui, faire mettre un terme à un état de choses aussi préjudiciable pour le commerce et surtout le petit commerce.

Il n'est pas possible qu'en Tunisie le public soit fait pour les administrations, alors que c'est tout le contraire qui doit être.

Si le personnel de la douane était insatisfaisant, on n'a qu'à faire une chose bien simple : l'augmenter.

L'attitude de M. Ventre, pendant la période électorale, nous permet de poser cette question : Avait-il le droit, étant président de la Chambre de Commerce, de prendre à la lutte la part qu'il y a prise ? Car en donnant ainsi la mesure de ses sympathies, il se créait, vis-à-vis des élus, une singulière situation. Sachant qu'ils ne s'entendraient pas avec leur président, ils étaient, en effet, obligés ou de donner leur démission ou de lui demander la sienne. Le scrutin lui a donné raison, c'est parfait, mais que serait-il advenu dans le cas contraire ? Nous ne serions pas fâchés de savoir ce qu'en pense notre honorable Résident.

QUEL..... A COUPS DE CANNE

Il y a environ un mois, lorsque M. Ventre fit contre moi cette sortie intempestive et intéressée, puisque le but — écrivait en toutes lettres dans son journal — était de faire retirer les annonces administratives, légales, judiciaires et autres à la « Petite Tunisie », notre honorable Résident, je ripostai mon mieux à l'élucubration de ce directeur de l'ex-« Journal tunisien », ce qui fit dire par le sieur Ventre, à un de ses amis : « Ça finira par des coups de canne ! »

Le sieur Ventre, ancien lieutenant de Dragons ne se fait pas : ça a fini — est-ce bien par des coups de canne.

On ne verra que depuis un mois, dans le journal, l'absence de notre digne confrère. Les matins la « Dépêche » me servait en guise de chocolat, des articles en guise de pain, et j'étais traité de calomniateur, de menteur, de maître chanteur, de voleur, de faux témoin, de faux juré, de faux notaire, de faux avocat, de faux médecin, de faux pharmacien, de faux professeur, de faux journaliste, de faux écrivain, de faux journaliste, de faux journaliste, de faux journaliste, etc., etc., j'en passe et des autres, et ces articles n'avaient pour but que de me faire passer pour un homme capable d'un tel but, un but mercantile, je le répète, celui de faire enlever les annonces légales au journal dont j'ai la rédaction en chef.

Notre honorable Résident, qui sait à quoi s'en tenir sur mon compte, par ses rapports de police, n'ayant pas voulu se prêter aux desseins machiavéliques des redresseurs de torts, des défenseurs de la morale outragée, a augmenté leur rage contre moi.

On aurait dit des bêtes fauves s'acharnant après une proie....

Je me suis contenté de laisser passer l'orage, en les prévenant charitablement toutefois, que le jour de l'échéance sonnerait et qu'ils auraient à répondre devant la justice de leur pays de toutes leurs diffamations....

Cet avertissement n'a rien fait. Ils ont continué de plus belle, toujours dans un but mesquin de boutique....

La semaine dernière, à propos de la candidature de l'honorable M. Proust, que nous avons soutenue, des seaux d'aménités me sont tombés sur la tête, à tel point que je me suis demandé si je n'étais pas réellement un échappé du bagne égaré parmi les honnêtes gens au premier rang desquels j'apercevais Lecore et Tridon ou Tridon et Lecore.

Après m'être bien tâté, regardé dans une glace et frôlé contre un commissaire et plusieurs agents de police qui me saluaient avec déférence, je me suis convaincu que je ne sortais évidemment ni d'une maison centrale ni du bagne et alors, ma patience ayant des bornes, je me suis armé de ma bonne plume de Tolède et, faisant un retour vers le passé, j'ai aperçu, dans un grand livre ouvert, d'un côté l'existence de Lecore depuis sa plus tendre enfance et, de l'autre, celle de Tridon depuis son entrée dans l'armée.... J'ai vu dans ce livre de bien vilaines choses et je me suis demandé, alors, si ces deux aigles de la presse locale avaient le droit de parler, avec ce verbe haut, d'un homme plus honnête qu'eux cent fois, de l'accuser, chaque jour, des pires grossesses....

Et naturellement, ayant opté pour la négative, j'ai été amené à cette conclusion, qu'on n'était sali que par la boue et j'ai fustigé comme il convenait — avec des arguments — les deux pontifes de la « Dépêche ».

Les vérités — il n'y a qu'elles qui offensent — que j'ai servies aux deux mercenaires du journal d'en face, ont dû leur aller au cœur, puisque, le soir même, Tridon allait acheter une trique pour m'en administrer une « maîtresse volée ! »

Mercredi matin, dès six heures, cet « excellent ami » arpentait déjà l'avenue de la Marine, attendant l'arrivée du train d'Hammam-el-Lif et de Radès, localité que j'habite.

A sept heures et demie, un coup de sifflet strident se fait entendre en gare de Tunis, c'est le train qui arrive.

Je sors de la gare et me dirige par la rue Sadikia, vers la demeure de l'huissier M. Sebaut, située rue d'Espagne 5. Arrivé sur le seuil de la porte, j'allais pénétrer dans le couloir lorsque, je ne sais pourquoi, je me retourne et j'aperçois, à deux pas de moi, l'air menaçant et la trique en l'air, qui ? Tridon.

Me rejeter en arrière, parer le coup qui m'était destiné et en appliquer un de main de maître, qui me fit même tressaillir de crainte de l'avoir tué sur le champ, fut l'affaire d'une seconde, mais Tridon a la peau dure, il se remit vite de cette première caresse et pendant dix minutes nous bataillâmes, tâchant de nous envoyer, à qui mieux mieux, des coups de canne qui tombaient sur l'un ou sur l'autre comme des coups de massue.

Finalement je reçus un coup de canne sur le nez, qui fit sauter au diable mon binocle et, en tâchant de le ramasser, ma canne, cette canne chérie, qui m'avait peut-être sauvé la vie.... me glissa des mains ; Tridon s'en saisit immédiatement et s'enfuit à toutes jambes, en l'emportant comme un trophée !....

Je cherchai ensuite vainement mon lorgnon lorsqu'un des assistants vint gracieusement me le remettre.

Cette scène avait attiré au moins deux cents spectateurs qui, pendant dix minutes se sont égayés un brin à nos dépens. A leur place, j'en aurais fait autant.

Et pour terminer, un mot : le sieur Tridon s'imaginait, peut-être, que j'agiserais avec lui comme je l'ai fait, il y a environ un an, avec le sieur Noël de la Compagnie du Port de Bizerte ; c'est-à-dire qu'accosté par ce vieillard infirme, je me suis retiré devant lui par respect pour ses cheveux blancs, ne pouvant décentement lever la main sur un homme qui pourrait être mon père, peut-être même mon grand-père.....

Comme Tridon l'a senti, il s'est trompé ; la leçon lui servira-t-elle ?

Quant à moi, je ne cacherai pas que ces scènes m'amuse énormément et que j'éprouve un véritable plaisir quand des occasions pareilles se produisent...

Em. L.

Que les bons se rassurent...

Le gouvernement, de plus en plus soucieux d'empêcher tout attentat anarchiste, vient de prendre de nouvelles mesures propres à assurer la tranquillité des citoyens.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs de document inédit qui a été expédié aux préfets, procureurs généraux, commissaires spéciaux et gardes champêtres :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Paris, 11 janvier 1894

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Cabinet du Ministre

Instructions Confidentielles

Monsieur le préfet,

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir le décret ci-joint, dont je vous prie d'assurer l'exécution immédiate.

« Vous voudrez bien m'en accuser réception dans les délais ordinaires.

« Le ministre de l'Intérieur,

« RAYNAL. »

Décret

Le ministre de l'Intérieur,

Sur le rapport de ses agents spéciaux, Vu la loi des suspects et la loi de sûreté générale ;

Vu les arrêtés, lois, décrets et règlements du 18 brumaire an VIII, du 2 décembre 1851, des 24 mai 1883 et 16 mai 1877.

Afin d'arrêter l'expansion des choses plausibles et explausibles.

Décète :

Article Premier. — Tout individu qui sans motif légitime, se servira de poudre à sécher l'écriture, sera puni d'un emprisonnement de trois à six mois.

Art. 2. — Les bonapartistes qui chanteront l'air de la reine Hortense :

Honneur à la plus belle
Et gloire au plus vaillant !

seront passibles de la relégation temporaire.

Art. 3. — La censure devra interdire sans retard, dans tous les cafés-concerts de France, cette prétendue chanson anglaise qui n'est qu'un appel déguisé à l'anarchie : « Tarara bombe d'hier ! »

Art. 4. — Seront punis de trois à cinq ans de travaux forcés, sans circonstances atténuantes, les gens qui diront dans un lieu public : « Certes, je ne suis pas riche, mais enfin j'ai de quoi faire bouillir la marmite ».

Art. 5. — M. Constans sera mis immédiatement en demeure de fournir des explications sur les bombes locomobiles dont il s'est servi à Barcelone.

Art. 6. — La vente des produits détonants est interdite aux épiciers ; ils devront à première réquisition, envoyer leurs haricots au laboratoire municipal.

Art. 7. — Il est défendu aux horlogers, à peine de cinq mille francs d'amende, de mettre aux montres des verres bombés.

Art. 8. — Les gens qui se traitent au mercure -- même sans fulminate -- seront arrêtés préventivement.

Fait à Paris, le 11 janvier 1894.

CARNOT.

Par le président de la République :
Le ministre de l'Intérieur,

RAYNAL.

Pour copie exacte :

(L'Intransigeant) A.-H. MONTÉGUT.

A coups de cravache !

Je m'attendais à voir le sieur Tridon travestir impudemment la vérité au sujet de l'altercation que nous avons eue mercredi matin.

Au lieu d'avouer franchement qu'il a été rossé d'importance, ce « bravo » qui allait me prendre en traître, par derrière, comme il fit à Darniche, ose dire qu'il m'a cravaché.

On ne cravache, Monsieur l'ancien lieutenant, que les hommes de votre espèce.

Et c'est dans ce but que j'ai fait l'acquisition d'un perpignan pour m'en servir à l'occasion.

Em. L.

LA COLONISATION EN TUNISIE

Sous ce titre, un de nos confrères de Paris le « Bulletin de l'Office général des Agriculteurs » publie les lignes suivantes que nous nous faisons un plaisir de reproduire *in extenso* :

Le commencement prochain des travaux du port de Sousse, l'achèvement de celui de Bizerte, suivant de près l'inauguration de celui de Tunis, la construction officiellement décidée d'un réseau de voies ferrées reliant Tunis à Sousse, à Kairouan et à Sfax, appellent de nouveau l'attention sur cette riche colonie qui mérite à ce sûr, plus que toute autre, d'attirer les émigrants et les capitaux français.

Le manque de communications avec les ports et les grands centres est, en effet, la cause principale du délaissement d'immenses territoires autrefois cultivés aujourd'hui incultes, quoique toujours fertiles.

Le climat de la Tunisie est d'une douceur et d'une salubrité exceptionnelles.

L'établissement de notre protectorat nous a permis d'y prendre une légitime influence, aussi serait-il fâcheux de ne pas profiter et d'abandonner à d'autres ressources qu'elle offre à notre activité.

L'industrie peu développée encore, tend de jour en jour à prendre un essor grand et n'attend pour cela que l'ouverture des routes et des voies ferrées qui mettront l'intérieur du pays en communication directe avec les ports en création.

Mais c'est surtout l'agriculture qui doit en retirer les plus grands avantages. Riche de plus fertile, en effet, que le sol tunisien. Lorsque l'expérience aura permis d'utiliser toutes ses ressources en appliquant à chaque région la culture qui lui convient le mieux, nul doute que l'on ne voie renaître cette ancienne prospérité, qui, au temps des Romains, lui avait mérité le surnom de grenier de l'Italie.

Des villes nombreuses et très peuplées existaient autrefois dans ces contrées, ainsi que l'attestent les ruines que l'on y découvre à chaque pas. Ces vestiges du passé nous montrent que, outre l'exportation, le sol tunisien subvenait à l'entretien et à la nourriture de grands centres de population.

Une étude approfondie du sol a permis d'y découvrir des nappes d'eau plus ou moins profondes, qu'un ensemble de travaux de sondage et de canalisation, peu coûteux relativement aux résultats, permettrait de mettre à la disposition des colons.

Des cours d'eau descendent des montagnes, traversant de larges vallées ; grossi pendant la saison des pluies, ils suffisent pour y déterminer une vigoureuse végétation.

Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi et la sécheresse déterminée par l'été qui succède à la saison des pluies est la plus cruelle ennemie de l'agriculteur. On est cependant parvenu à y remédier dans une certaine mesure. Des labourages profonds, des fumures abondantes qui retardent l'évaporation de l'eau, permettent de lutter avec succès contre l'aridité du sol.

C'est donc à la production du fumier, riche en humus, que doivent tendre les efforts de l'agriculteur tunisien. Si les engrais minéraux fournissent aux plantes des éléments fertilisants à bon marché, ils sont impuissants à emmagasiner l'humidité pour la restituer peu à peu comme les engrais organiques.

On devra donc entretenir un nombreux bétail, en mettant à profit les prairies naturelles qui couvrent de grands espaces et produisent des quantités de fourrages très nutritifs et éminemment propres à l'élevage.

Nombreuses sont les espèces de bétail qui prospèrent en Tunisie et s'y développent bien, mais se sont les troupeaux de moutons qui s'accroissent le mieux du climat, et de la nourriture et constituent la véritable source de richesse du pays.

Parmi les céréales, celles qui réussissent et que l'on doit recommander sont les espèces à maturité hâtive et qui ne risquent pas d'être grillées par un été prématuré. Ce sont les maïs, les blés durs, l'orge et l'avoine.

(A suivre.)

Un journal annonce que nous avons pris position dans la lutte électorale et qu'il a la satisfaction d'annoncer que nous faisons campagne contre lui, c'est-à-dire contre MM. Robert, Billy, Gauvry et Guesnon.

Nous ne faisons campagne contre personne, nous nous sommes bornés à recommander à nos amis, parmi les huit candidats en présence, M. de Garntères, estimant que sa place est marquée à la Chambre d'Agriculture.

Le billet de la Semaine

Notre ami et rédacteur en chef a été attaqué par le sympathique Tridon.

Nous ne voulons pas nous étendre sur ce fait, mais nous constatons les agissements de nos ennemis et nous les livrons à l'appréciation de nos lecteurs.

La « Petite Tunisie » n'avait pas, paraît-il le droit de soutenir et de recommander une candidature !

Elle le faisait parce que, d'après son vénale « Dépêche », c'était une feuille louée et que son directeur croyait devoir se vendre !

Toutes les basses calomnies, toutes les vilénies infâmes ont été adressées à notre ami ; il a

usé de son droit strict en y répondant très spirituellement et c'est pour lui une douce joie de voir que ces écrits ont porté juste.

Le sieur Tridon qui s'intitule rédacteur en chef de la feuille sans esprit n'est à l'officine d'en face que pour les combats singuliers et les duels... à l'américaine !

Sa stature incontestablement solide lui vaut une place fort rémunératrice... ce dont nous ne sommes point jaloux... Cet ex-lieutenant de dragons croit pouvoir insulter impunément des personnes plus estimables que lui.

Il ne permet pas la réciprocité ! Bien entendu, cela dépend des gens avec qui il a affaire !

Vos menaces de recommencer

avec la canne ne sont pas faites pour l'émouvoir.

Avec empressement nous en prenons acte.

Notre rédacteur en chef vous a prouvé qu'il ne faisait pas partie de la bande des capons.

Personne n'est capon à la « Petite Tunisie ».

Recommencez et vous verrez ! Quant, à prétendre que notre ami déshonore la Colonie Française de Tunis, vous moins que personne n'en avez le droit.

Nous sommes charitables et nous n'ajouterons rien.

L. de PEYRAUD

Chronique Théâtrale

Lakmé

La musique originale, unique en son genre même, expressive et aux couleurs orientales de Léo Delibes, n'avait pas attiré un public nombreux. Nous avons remarqué surtout l'absence presque totale des dames ; décidément nos belles Tunisiennes sont d'un tempérament on ne peut plus flegmatique !

Mlle Demalac perd quelque peu et la quantité et la qualité de sa voix. Au début, nous aimions à entendre cette voix fraîche et douce dont elle était douée, ce qui contribuait, pour une large part, à compenser le manque de vocalises de l'artiste. Aujourd'hui les cordes vocales sont parfois embarrassées ; peut-être cela est-il dû à l'humidité de notre ville.

M. Barthe a chanté avec beaucoup de sentiment ; doué d'un organe excellent, notre sympathique ténor léger sait en tirer profit avec infiniment d'habileté et d'intelligence. Le jeu qui n'est certes pas encore parfait est déjà plus compréhensible qu'auparavant.

Ce jeune artiste a un brillant avenir devant lui.

Mme Néva s'est assez bien tirée du duo du premier acte ; nous voudrions, néanmoins, lui voir un peu plus d'assurance.

On nous a fait remarquer que M. Arnoldi était mieux dans le grand opéra. Cet artiste est plutôt basse noble et l'on conçoit qu'il ne peut donner des notes agréables dans le haut fréquent de l'opéra comique.

Pour la seconde fois nous recommandons à Mesdemoiselles Ulric et De manthe du sérieux en scène.

Ce n'est assurément pas difficile et notre observation est acceptable.

Echos Tunisiens

La récolte des dattes

La récolte de dattes, au Djerid, a été médiocre, cette année.

Les dattes valent seulement de dix à douze francs les cinquante kilos. Jamais, depuis dix ans, pareil mécompte n'est arrivé dans le Djerid.

Décoration

Nous enregistrons avec plaisir la distinction dont vient d'être l'objet M. Jérôme Bertagna, maire de Bone et président du Conseil général du département de Constantine.

Les dépêches nous apprennent qu'il vient de recevoir les palmes d'officier d'Académie. C'est la récompense légitime et méritée des nombreux travaux administratifs auxquels M. Bertagna a participé, notamment ceux qui concernent l'instruction, qui ont sans cesse fait l'objet de sa sollicitude et de ses préoccupations.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

La danse du ventre

Il paraît que l'exercice de la danse du ventre est tout ce qu'il y a de plus hygiénique.

Nous avouons que nous ne nous en doutions pas.

Mais une doctoresse yankee, mise Kate Field, nous l'assure :

« En Orient, les mouvements giratoires du ventre sont merveilleux au point de vue gymnastique et seraient absolument impossibles à exécuter par des femmes qui sont toujours encorsetées. »

« Le développement des muscles abdominaux, tel qu'il fut exhibé par les Egyptiens à l'Exposition de Chicago, pourrait, s'il était pratiqué par les Américains, être le salut de la race. Il n'y aurait plus de contrefaits et les enfants seraient toujours procréés en bonne santé. Aucun exercice hygiénique ne peut valoir celui qu'on appelle la danse du ventre. »

Et voilà le petit travail de la Soledad, la belle Fatma et autres Mocarons réhabilités « Oille ! Oille ! »

A "L'HIRONDELLE"

1, Rue Es-Sadikia, 1

PAPETERIE-LIBRAIRIE

CADEAUX POUR ETRENNES

Albums, Livres, Boîtes en couleurs, Portefeuilles et portes Cartes, Carnets de Bibliothèques, Coffrets de Parfumerie etc. etc.

On trouve des Terrines de bécaasses au Tunis-Hôtel, rue d'Italie, Tunis.

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS

AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes

Grand choix d'arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuirres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles

Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France, TUNIS

MAISON BARTOLI FRÈRES ET C^o

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPTOIR

de Lainages et Nouveautés

Nous portons à la connaissance du public que nous venons d'inaugurer un magnifique Comptoir de Lainage et Nouveautés pour dames, comportant toutes sortes d'étoffes pour costumes, tels que Lofe Fuller, Diagonale, fantaisie pour deuil, Nérimos noir, Ecossais, Neigeuse, etc., etc. Notre ancien rayon de flanelle coton et Pilou a été considérablement augmenté et un choix très varié de nuances et de dispositions en fait un des importants de notre magasin.

Nous avons créé, à côté de ce nouveau comptoir de lainage, un autre, non moins important, de Confections pour hommes renfermant des costumes complets en drap depuis 25 francs. Pantalons de travail, Vestes et calottes de cuisinier, etc.

Choix toujours considérable de flanelles, Tricots laine, Gilets de chasse, Caleçons laine blanche et couleur — Chaussures d'hiver — Pantouffles fourrées pour hommes, dames et enfants.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

A LA PENSÉE

15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.

Lingerie de Dames et Layettes

Confections pour Dames et Enfants corsets, Bas et Gants

Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage. Fantaisies Parisiennes

Feuilleton de la Petite Tunisie

(14)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Le cheikh était resté étranger et indifférent à ce drame; Maurice attribua cette attitude au désir d'Obeïd de ne point courir le risque de se souiller du sang d'un coréligionnaire; Gabrielle en conclut tout autre chose! Les femmes ont généralement la perspicacité en apanage.

Après quelques heures de repos, les cavaliers français repartirent pour Gafsa, emmenant Yousef-Ogban, dit Mékalleck, et porteurs d'une lettre de Mlle de Villebelle aux autorités, recommandant à leur indulgence celui qui l'avait si longtemps tyrannisé et abreuvé de souffrances morales, plus terribles que les douleurs physiques.

On demande associé ou commanditaire avec 4.000 francs. Affaire de tout repos. S'adresser au bureau du journal.

Grand Restaurant du Café de Tunis
Service de premier ordre à la carte. Grands vins

HOTEL DE FRANCE

12, Rue de Constantine, TUNIS

Service à la Carte et à toute heure

P. FOURCADE, propriétaire.

FERRIER, successeur.

Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.

Cuisine recommandée

APPARTEMENTS DE FAMILLES

Interprète et Guides à l'Hotel

Pelleterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 16, rue Al-Djazira.

Préparation de toutes sortes d'animaux.

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba,

et 12, rue Kachachine.

FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme CHEMLA

Corsets sur mesure de tous modèles

depuis 8 francs en balaines

Demandez le nouveau modèle Ceinture Belge, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection: cinq francs.

CAYES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebka, 5

Service rapide à domicile

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris

FERDINAND HEINRICH

Spécialité de pains viennois

CROISSANTS AU BEURRE

Petits pains pour Restaurants et Hôtels

On porte à domicile

Manufacture d'Armes

J.-M. DURIF

1, rue Es-Sadikia, 1 — Tunis

armes de chasse et de tir

REVOLVERS

Poudre et plomb de Chasse

Hygiène de la Bouche

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponné**

Le Neuf pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DEPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Le cheikh ne pouvait comprendre une pareille générosité.

— C'est ainsi que les chrétiens et les Français se vengent, lui dit Gabrielle en souriant délicieusement.

— Oukht aziza raki kedalik milih'a mac habba; tanatini ouah'ad methel omri maikoun nesa' ch; chère sœur, répondit-il, tu es aussi bonne que belle; tu me donnes un exemple que je ne n'oublierai jamais!

Les deux cousins auraient bien voulu partir avec les gardiens de Mékalleck, mais les règles de la politesse arabe leur interdisaient d'agir ainsi.

Maurice avait une escorte suffisante pour n'avoir aucune raison de quitter le dar aussi promptement, ce qui eût certainement peiné et froissé un hôte dont, après tout, la tenue avait été correcte et pleine d'urbanité.

Obeïd cacha le mécontentement qu'il éprouvait en pensant que Gabrielle lui échapperait probablement et en voyant que son hôte était aux mieux avec le commandant de Gafsa.

Il conduisit Mlle de Villebelle dans son harem, afin qu'elle choisisse, dans la garde-robe de ses femmes, les vêtements destinés à lui constituer un costume com-

Etude de M. A. BRULAT, avocat-défenseur près le Tribunal civil de première instance de Tunis, y demeurant, rue de l'Ancienne Douane, numéro 25.

VENTE
aux Enchères Publiques sur saisie immobilière

D'UNE PROPRIÉTÉ

Située à Djendouba, canton de Souk-el-Arba, connue sous le nom de ALASSIA d'une contenance d'environ trois méchias.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI vingt-un FÉVRIER mil huit cent quatre-vingt-quinze, à une heure et demie de relevée, en l'audience des criées du Palais de Justice, ancien Palais Khéreddine.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra: qu'en vertu: 1° d'un jugement rendu par le Tribunal de Paix de Souk-el-Arba, le vingt-six juillet 1893;

2° D'un procès verbal de saisie immobilière du ministère de M. Desreumaux, huissier à Souk-el-Arba, en date du onze novembre de la même année, dénoncé conformément à la loi, suivant exploit du même huissier en date du 17 du même mois.

adressez-vous des Gourmets

ÉPICERIE SUISSE

Marché Neuf, n° 17 — Tunis

Maison G. CHARBUN & Cie

Produits de 1^{er} Choix

Expéditions dans l'Intérieur

Forges de la Providence

Marchienne-au-Poit (Belgique)

Spécialité de Pontrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers misre charbon; Cornières; Colonne en fonte de toute espèce, d'après croquis; Châsses et Ponts en fer et en acier

La société se charge, à des prix forts modestes, de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonneries.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI.

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

sur COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valines)

Agent dépositaire pour la Tunisie:

M. MODIGLIANI, 4, avenue de

France (Passage de Tunis).

plu et l'écent.

Lae Gabrielle rejoignit son cousin dans le patio, elle avait endossé une robe de chambre, dont les manches bouffantes en gaze étaient suivies de bracelets; par dessus elle avait une unique ouverte, chamarrée en soie de deux couleurs, puis une farfalle, où l'or et l'argent serpentaient en méandres capricieux. Une étoffe en soie rayée était nouée au dessus de ses hanches. Son pantalon blanc descendait jusqu'aux genoux; ses jambes et ses pieds disparaissaient dans de jolies bottines en cuir jaune. Sa tête était couverte d'un petit bonnet bordé d'or formant la queue derrière la nuque et descendant jusqu'à la taille, accompagnant ainsi ses magnifiques cheveux bouclés, séparés en deux longues tresses soyeuses.

Pour se reconnaître, M. de Villebelle offrit à Obeïd un fusil de Tunis, à long canon extérieurement octogone, avec inscriptions arabes, niellées en argent, monté sur bois sculpté, marqueté d'ivoire et de corail, vrai type oriental, auquel les armuriers tunisiens doivent leur réputation et dont ils ont su conserver le style dans toute sa pureté.

Il y ajouta une aatatouche, selle pour

Et aux requête, poursuite et diligence du sieur Saad Ben Hamlet, marchand forain demeurant à Souk-el-Arba (Tunisie) ayant pour avocat-défenseur M. Brulat.

A l'encontre du sieur Othman Ben Bou Sedra cultivateur; demeurant à Djindouba, partie saisie, n'ayant pas de défenseur constitué.

Il sera procédé le mercredi 21 février 1894, à une heure et demie de relevée, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Tunis, séant au Palais de Justice de ladite ville, ancien Palais Khéreddine, à la vente aux enchères publiques, sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux, en un seul lot, de l'immeuble dont la désignation suit:

Désignation

de l'Immeuble à vendre (telle qu'elle est insérée au procès-verbal de saisie-immobilière)

Une propriété située à Djendouba, canton de Souk-el-Arba, connue sous le nom de «Alassia» d'une contenance d'environ trois méchias en très bonne terre labourable, limitée:

Au nord, par des terrains appartenant à Bougoussa ben Amara; à l'est, par des terrains appartenant à Salah

ben Khéreddine et Amar ben Kerdès; au sud, par des terrains appartenant à Salah ben Khereddine et Yousef ben Hamida; à l'ouest, par des terrains appartenant à Salah Bougharnia.

A l'ouest de cette propriété, existe un jardin complanté de figuiers de Barbarie d'une contenance d'environ 1 hect. et demi.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé par le défenseur soussigné et déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, les enchères seront reçues sur la mise à prix, fixée par le poursuivant, de la somme de DEUX CENTS 200 FRANCS, ci. FR.

Les frais de poursuite de vente et la remise proportionnelle en sus. Fait et rédigé à Tunis, le 15 janvier 1894.

Le défenseur poursuivant, Signé: BRULAT.

Pour plus amples renseignements, s'adresser: 1° En l'étude de M. Brulat, avocat-défenseur, rue de l'Ancienne Douane, numéro 25, et pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de première instance de Tunis, où il est déposé.

Lithographie A. BEAU

(Maison fondée 1887)

TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS

diplômé à l'Exposition Universelle

PARIS 1889

Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, rés, têtes de lettre, lettres de change-mandats, etc.

TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS Prix Modérés

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

A vendre ou à louer une Fabrique de savon toute agencée.

S'adresser au bureau du journal.

GRAND

Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI

4 Rue de l'Eglise

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix: 1 fr. 50 le litre

On porte à domicile

Le Gerant: Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

méhari; œuvre d'artiste qui, pour broder en or ou argent et en soie le maroquin, ne s'était servi d'aucun dessin et avait créée de ravissantes arabesques, merveilles d'élégance et de haut goût.

Enchanté de ces présents, Obeïd fut loin d'être insensible à celui de perles du Maroc, d'essences précieuses, de parfums rares, provenant des meilleurs parfumeurs, que Maurice lui donna encore pour ses femmes et au nom de Gabrielle.

— Elles te remercieront elles-mêmes, petite sœur, fit Obeïd; quant à toi, frère, tu ne peux leur rendre visite, la loi du prophète te le défend.

« Au reste, ta fiancée est assez charmante, suffisamment belle, pour occuper toute ta pensée.

« Si quelqu'un doute des charmes d'Ourida, qu'il se rende auprès d'elle; il verra si la plus brillante des étoiles peut lui être comparée!

« Elle ressemble à la lune qui se lève; elle a la taille svelte d'un arbuste des jardins!

(A suivre.)

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Messageries Françaises

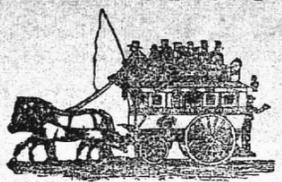
DEMANGE & C^e

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Demandez partout

L'APÉRITIF BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourqu

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

« LA RUSSIE »

SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSES

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société Russe livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de 2 fr. 15 les 18 litres.

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sûreté absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires
Rue de la Commission, TUNIS.

Sellerie-Bourellerie Tunisienn

RUE AL-DJAZIRA, 16 — TUNIS

LOUIS INGARAO, Ex-chef d'Atelier de la Maison Carbonaro

Harnais de luxe et d'occasion

Garnitures de Voitures à des prix exceptionnels de Bon Marché

Fouets de luxe et ordinaires

ARTICLES D'ÉCURIE

Monsieur LOUIS INGARAO, ouvrier sellier-bourellier, bien connu à Tunis pour son travail fin et soigné se recommande d'une façon toute spéciale à Messieurs les colons et commerçants.

DATTES DU DJERID

1^{er} CHOIX

Colis-Postaux de 3 et 5 K.

FRANCO A DOMICILE

Boite de 3 Kilos: France, 4 fr. 95 ; Italie, 4 fr. 25

prise ici : 3 fr. 50

EXPÉDITIONS A L'ÉTRANGER, DIFFÉRENCE DE PORT EN SUS

Boîtes très soignées avec une vue de Tunisie

Maison TEMSIT et SITBON

16, Rue de Rome, (près la Gare Italienne) — TUNIS

La Maison fait l'expédition de : Dattes, Oranges, Citrons, Mandarines, Grenades, Primeurs et Gibiers de Tunisie.

La Maison se recommande pour le poids exact de ses envois et prie MM. les expéditionnaires de vouloir bien s'en assurer.

COMPTOIR CENTRAL

OROSDI*, BACK & C^{ie}

Galerie Orosdi : 13, rue Essadikia, et rue d'Allemagne, 2

MM. OROSDI, BACK et C^{ie} ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'ils ont reçu un choix considérable d'articles d'étrennes de la dernière création, tels que :

Petits Bronzes, Vases Nécessaires, Maroquinerie, Articles de Chine et Japon, Tabletterie, Armes, Jouets, Articles de fantaisie, etc. etc.

AUJOURD'HUI: EXPOSITION ET MISE EN VENTE

Le Comptoir central, grâce aux achats importants qu'ils fait pour ses maisons de Constantinople, Le Caire, Alexandrie, Smyrne, Salonique, Philipopoli, est à même de vendre au détail, aux prix du gros.

LINGERIE, BONNETERIE, MERCERIE, TISSUS, CHEMISES, COLS, CRAAATES, CANNES PARAPLUIES, PAPERIE, QUINCAILLERIE, ARMES, PARFUMERIE, ETC.
GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS ET MATINEES HAUTE NOUVEAUTÉ

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE: 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. f^o sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR

et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS — Rue Al-Djazira, 25

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Mèches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat,

VEULEZ-VOUS LA SANTÉ ?



ARMÉE ROYALE ITALIENNE
Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 23 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLÉRI, MILANO

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658, ce Commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-Quina-Bisléri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENÉ.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jedi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Samedi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct. A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS REUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE

HUITRES: d'Arcachon, depuis 0,40 la douz.; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :

12, RUE D'ITALIE — TUNIS